Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 84 (1955)

Heft: 8

Rubrik: École normale : rapport sur l'année scolaire 1954-1955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ecole Normale

Rapport sur l'année scolaire 1954-1955

Douze ans ont passé depuis le transfert de l'Ecole normale à la rue de Morat, années paisibles et laborieuses où notre principal souci a été de falloir, à chaque nouvelle rentrée, écarter, faute de place, nombre de jeunes gens méritants, dont le pays a un pressant besoin, de l'accès aux études qui conduisent à l'enseignement primaire.

Le dernier examen d'admission a eu lieu le 12 mai dernier. Tous les candidats étrangers au canton de Fribourg, du Jura bernois, du Valais, de Vaud, de Schwyz, d'Uri... ont été éloignés d'emblée.

31 jeunes Fribourgeois se sont présentés pour la première classe française, 16 seulement pourront être admis. 10 élèves sur 14 seront reçus pour la première classe de langue allemande.

Parmi les jeunes gens qui n'entreront pas à l'Ecole normale, faute de place, l'an prochain, il se trouve aussi de bons éléments qui mériteraient de tenter leur chance plus avant. Ils regretteront de ne pouvoir s'engager dans une profession qui leur apparaissait comme un idéal et devront suivre une autre voie.

Les conditions actuelles nous obligent encore une fois à faire un choix peu conforme aux intérêts du pays.

Le règlement de plusieurs Ecoles normales suisses prévoit pour les étudiants moins bien doués, l'admission provisoire. C'est là une sage mesure qui permet le contrôle, pendant un temps relativement prolongé, de la préparation de l'élève et de ses aptitudes générales, qui révèle, surtout en régime d'internat, certains traits de son caractère, et conduit à une appréciation valable des candidats.

Ainsi, à l'Ecole normale de Porrentruy, au bout de trois mois, des élèves jugés manifestement trop faibles pour suivre avec profit l'enseignement, soit en raison d'une inaptitude foncière à faire des études, soit par suite d'une préparation déficiente, peuvent être écartés, avec la possibilité de se présenter une seconde fois à l'examen d'entrée.

Cette admission provisoire est un excellent correctif à ce qu'il peut y avoir d'aléatoire et d'arbitraire dans un examen de concours.

La sélection à l'entrée a beau être sévère, il se trouve dans chaque classe l'un ou l'autre élément trop faible pour suivre les leçons avec profit. L'intérêt de l'école et celui du candidat lui-même demanderaient qu'on prenne les mesures convenables pour que le niveau général des études reste élevé. Car la haute mission du Corps enseignant nécessite, de la part des élèves-maîtres, un ensemble d'aptitudes qu'il n'est pas donné à chacun de posséder.

C'est pourquoi il nous tarde qu'une bonne solution soit donnée le plus tôt possible au problème concernant l'Ecole normale, soulevé par la promulgation de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, le 14 février 1951.

Le règlement d'application, attendu depuis bientôt cinq ans, en est d'autant plus nécessaire que la loi, étant très générale, lui laisse le soin d'organiser les études, les programmes et la vie disciplinaire de l'établissement. C'est le règlement qui fixe le statut des maîtres et qui indique aux étudiants l'importance et l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs, durant le temps de leur formation.

Depuis quelques années nous avons souffert de l'absence d'un règlement adapté à la situation présente. Mais il est impossible de l'établir tant que la durée des études et le régime de la maison ne sont pas fixés. Comme une nouvelle équipe de jeunes élèves s'apprête à commencer, dès l'automne prochain, les études qui conduisent au brevet d'enseignement, le moment nous semble favorable pour fixer les conditions de vie et de travail des Normaliens. Nous avons confiance que la Commission cantonale des études se fera un devoir de favoriser cette réalisation et de lui apporter le concours de ses lumières, afin que le Conseil d'Etat puisse approuver prochainement le règlement d'exécution de la loi sur l'enseignement secondaire en ce qui concerne l'Ecole normale et que le règlement interne de l'établissement puisse y être adapté.

L'année scolaire 1954-1955 restera dans notre souvenir, malgré l'attente du règlement et des améliorations qu'il comporte, comme une période de réalisations.

La classe a eu lieu régulièrement, sans autre interruption que les vacances habituelles. Les exercices de la retraite spirituelle se sont accomplis, du 27 au 30 octobre, sous la direction avisée et bienfaisante du R. P. Gélase, capucin. MM. les professeurs ont accompli leur tâche avec une exactitude, une amabilité et un dévouement dignes des plus vifs éloges. Aucun élève n'a été retenu loin de l'école par une maladie grave. Nous avons regretté toutefois que la clôture de l'année scolaire ait dû être avancée à cause de la fête fédérale des Yodleurs. La préparation des examens du brevet en a été rendue plus difficile, le programme étant resté le même que celui des dernières années. MM. les examinateurs auront à tenir compte de ce fait, d'autant plus que la participation de l'Ecole normale au « Jeu du Noir et du Blanc » a détourné les élèves de leurs études pendant une dizaine de jours. Le service qu'ils ont rendu à la communauté ne doit pas être pour eux une source de difficultés.

L'activité de certains professeurs fut particulièrement distinguée. Ainsi, en septembre 1954, le Jury du Prix Italia, réuni à Florence, attribua le prix de la radiodiffusion italienne, section musicale, à

Messire François, cantate de M. l'abbé Pierre Kaelin, sur un poème de Léon Chancerel, pour récitant, baryton solo, chœur et orchestre de chambre, composée en 1953, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation du Chœur mixte de Saint-Nicolas.

Depuis lors M. l'abbé Kaelin, il n'est pas besoin de le rappeler, a composé la musique de la pièce représentée à l'Aula de l'Université, à l'occasion de la réunion des chanteurs fribourgeois et de l'inauguration du monument de l'abbé Bovet.

Le jeu du Noir et du Blanc, dont le texte est dû à M. Gonzague de Reynold et dont la mise en scène fut créée par M. Jo Baeriswyl, a été jugé comme l'une des plus belles manifestations artistiques du pays de Fribourg, depuis le festival « Mon Pays », exécuté lors du Tir fédéral de 1934.

On ne pouvait mieux célébrer le souvenir de l'abbé Bovet qu'en faisant chanter le pays et en le conviant à un beau spectacle.

Les élèves de l'Ecole normale ont eu l'honneur d'y participer et leur collaboration fut appréciée. Une lettre que le président du jeu de fête nous a adressée le dit clairement : « Les représentations du « Jeu du Noir et du Blanc » ont laissé un souvenir heureux à l'ensemble des spectateurs. Si ses exécutions ont été un succès, nous le devons en grande partie aux élèves de l'Ecole normale qui y ont mis toute leur âme. »

Au début d'octobre, les Jocistes de la Suisse romande ont représenté à l'Aula de l'Université un jeu scénique intitulé « L'Engrenage », dû à la plume de M. le professeur Overney et mis en scène, lui aussi, par M. Baeriswyl. L'activité de M. Baeriswyl, sur le plan artistique et sur le plan de l'action catholique, a trouvé sa juste récompense, il y a quelque temps, par la remise de la médaille « Pro Ecclesia et Pontifice ». Nous joignons nos félicitations à toutes celles qui lui sont parvenues à cette occasion.

Divers travaux, auxquels l'Ecole normale fut associée, ont trouvé leur achèvement durant la dernière année scolaire. Le nouveau livre de lecture du cours supérieur a vu le jour au début du printemps, le cahier de géographie du canton de Fribourg est prêt à être livré à l'impression et la collection des Œuvres du Père Girard s'est achevée dans la parution récente d'un septième et dernier volume.

L'Ecole normale de Fribourg a eu le privilège de participer, avec le Lycée de Neuchâtel et l'Ecole normale des filles de Locarno, à l'expérience coordonnée de l'Unesco, concernant la compréhension internationale. Des contacts fort instructifs ont été établis entre notre école et le Lycée de Heredia, au Costa Rica. De cette manière un pays lointain nous est devenu familier, des liens de sympathie et d'amitié sont en train de se créer, qui ne sont pas sans importance dans le développement culturel de futurs instituteurs. Nous savons

gré à la Commission nationale suisse pour l'Unesco d'avoir favorisé cette expérience enrichissante, et à M. le professeur Walter de l'avoir dirigée avec beaucoup de compétence et de dévouement.

M. Kathriner, professeur de musique, a été appelé à diriger le transfert au Collège Saint-Michel des orgues d'Hauterive. Le 25 février dernier, il fit l'expertise du nouvel instrument dont est pourvue l'église du collège.

M. le professeur J. Bielmann continue d'être un correspondant très apprécié des « Freiburger Nachrichten » et le collaborateur attitré des cahiers de l' « Heimatkunde de la Singine ».

M. le professeur E. Vonlanthen travaille activement au sein du Comité de la Société fribourgeoise des sciences naturelles.

Quant à M. Pally, il ne saurait passer une saison sans organiser quelque championnat de ski ou d'escrime ni sans effectuer un voyage à l'étranger, avec son équipe sportive universitaire.

Pour les uns et les autres, il s'agit d'occupations extra-scolaires conformes à leur activité dans l'enseignement.

Les élèves aussi ont témoigné des initiatives qu'il convient de signaler. Plusieurs ont passé une partie de leur été dans les Colonies de vacances des paroisses de Genève et de Fribourg. L'un a brossé des décors pour le théâtre de son village, d'autres ont rendu service en tenant l'orgue dans diverses églises et chapelles du pays. L'un ou l'autre ont remplacé des instituteurs mobilisés, d'autres enfin trouvent du travail à la ferme de leurs parents, dans une banque ou dans une industrie. Toutes ces occupations ont un intérêt pour de futurs maîtres, car elles les mettent en contact avec la vie et ses problèmes réels. Ainsi il n'y a pas de désœuvrés et les loisirs concourent efficacement à l'éducation des élèves-maîtres.

*

S'il n'y a pas eu de changement dans le Corps professoral de l'Ecole normale, l'année 1954-1955 a été marquée par le départ définitif de S^r Hyacintha Schmid, qui fut la Supérieure aimante et dévouée de la communauté des Sœurs de Heiligkreuz, qui tient le ménage de notre maison depuis 1943.

Nous avons été très sensibles à cette séparation, car S^r Hyacintha accomplissait son œuvre avec une charité, une intelligence, une fermeté souriante qui opéraient des prodiges, et que nous n'oublierons jamais. Il lui en a sans doute coûté de renoncer, en raison de son état de santé déficient, à ses habitudes et à sa situation, mais son esprit d'obéissance et de sacrifice le lui ont fait accepter généreusement.

Nous tenons à lui redire notre affection et notre inaltérable reconnaissance.

La tradition qu'elle a établie à l'Ecole normale sera continuée

fidèlement par la nouvelle Supérieure, S^r Rufina, qui est venue prendre la relève le 12 janvier 1955. Au nom de tous, je la remercie de son dévouement et à travers elle je dis merci à toutes les personnes qui ont travaillé autour de nous, de la cuisine au jardin, de S^r Albina à M. Brülhart, pour nous rendre la maison accueillante et la vie agréable. Je dis merci également aux Révérends Pères Capucins, nos excellents voisins, de tous les services qu'ils nous rendent journellement, depuis le temps déjà lointain où M. le Conseiller d'Etat Joseph Piller leur a demandé de nous accueillir dans leur église.

Des joies et des peines ont marqué notre route. Nous nous sommes réjouis de tous les succès de nos maîtres, de nos élèves et des anciens de l'Ecole normale. Nous nous sommes associés aux amis de Mgr Joye, ancien élève d'Hauterive, pour célébrer le 75^e anniversaire de l'ancien évêque missionnaire des Iles Seychelles.

Le 22 octobre 1954, est mort un ancien d'Hauterive, qui fait honneur à la maison qui l'a formé : le Colonel Alphonse Cerf, professeur retraité de l'Ecole normale des institutrices du Jura bernois.

Elevé dans le village de Courtételle, il avait fait trois ans d'études à l'Ecole normale d'Hauterive, où il avait obtenu, en 1898, le brevet d'instituteur.

Ayant ensuite obtenu le diplôme de maître secondaire pour les branches littéraires, il fut successivement professeur à l'école secondaire de Saignelégier, puis à l'Ecole normale de Delémont, cultivant spécialement le dessin, le chant, la musique et le théâtre.

Il prit sa retraite en 1945, après 47 années d'enseignement.

Parallèlement à la carrière pédagogique, il avait parcouru une belle carrière militaire qui l'amena jusqu'au grade de colonel de l'armée fédérale et de commandant du bataillon 22 des troupes jurassiennes.

Nous avons eu aussi la douleur de perdre notre ancien jardinier très aimé, M. Etienne Girod, mort à l'âge de 81 ans. Il était souffrant depuis une année, à la suite d'une chute dans l'escalier de la conciergerie. Son état de santé depuis lors déclina sans espoir de guérison. L'Ecole normale a assisté à ses funérailles, le 1^{er} février, à la Cathédrale de Saint-Nicolas, et elle gardera un souvenir ému de cet admirable serviteur qui fut le gardien de la propriété de la rue de Morat au service des demoiselles de Diesbach pendant plus de quarante ans, puis au service de l'Ecole normale pendant dix ans.

Nous aurons une pensée pieuse pour le repos de l'âme de tous ceux qu'un lien d'amitié ou de reconnaissance unissait à notre maison.

*

45 élèves ont suivi les cours de l'Ecole normale en 1954-1955, provenant des milieux populaires les plus divers. Il y avait parmi eux 18 fils de paysans, 16 fils d'instituteurs, 4 fils de commerçants,

3 fils d'employés, 2 fils d'ouvriers, 1 fils de représentant de commerce, 1 fils d'artisan.

25 d'entre eux terminent en ce moment les études préparatoires au brevet. La plupart se sont bien comportés durant le temps de leur formation. Pour l'un ou l'autre, cependant, nous répéterons ce qu'écrivait M. Dottrens au sujet des élèves-maîtres qu'il a la responsabilité de former:

« Nos étudiants en pédagogie manquent du sens de leur responsabilité future. Ils s'étonnent toujours des exigences particulières que nous avons à leur endroit. Personnellement, je ne peux pas les considérer comme des étudiants quelconques... Je vois toujours en eux des hommes et des femmes qui, dans deux ou trois ans, devront fournir la preuve de leurs capacités à l'éducation des enfants, pendant une trentaine d'années. »

La vie elle-même, si enrichissante qu'elle soit, impose des sacrifices. Pour accomplir une belle œuvre, il faut aussi se limiter, ne pas se rendre indispensable partout, ne pas fourrer son nez dans toutes les sociétés qui peuvent exister. Il faut éviter cette dispersion des efforts qui vous multiplie sans profit. Tout ce que les autres peuvent faire, qu'ils le fassent! Et que le maître, dans sa localité, exerce pleinement son métier d'éducateur, s'efforçant d'obtenir que sa classe soit la meilleure possible, insatisfait tant qu'il lui apparaît qu'un progrès peut encore être réalisé.

La tâche du maître exige un sérieux entraînement aux grandes vertus morales, car son influence directe est extrêmement puissante sur la tournure d'esprit de ses élèves et finalement le choix d'une profession.

« Un instituteur de village, dit le D^r Biot, peut confirmer ceux à qui il enseigne le rudiment dans une vocation d'agriculteur, ou éveiller en eux une aspiration tyrannique à aller s'établir en ville. Les exemples qu'il saura choisir pour illustrer n'importe quelle leçon, l'initiation progressive aux perspectives d'avenir qui peuvent s'ouvrir à l'activité des campagnes, l'éveil de leur sensibilité à la beauté des paysages, ou au contraire le rappel incessant des attraits de la cité ouvrière, tous ses mots portent.

Plus encore que ce que le maître dit, sa manière d'être fait émaner de lui des influences inégalables. Il y a là dans le rôle du maître quelque chose d'analogue à ce qu'est celui des parents... ils éveillent dans l'âme de leurs enfants le sens de la grandeur et du dévouement ou au contraire des tendances moins nobles, non point tant par leurs discours que par leur vie. Que de vocations se sont éveillées ainsi à l'école, sans même que celui qui enseignait se doutât de l'influence qu'il exerçait! Heureux les élus qui ont ainsi rencontré, non pas simplement un « professeur », mais un « maître » au sens plein et magnifique du mot.

Ce n'est qu'au jour suprême que nous verrons tout ce que nous avons pu recevoir de bienfaits spirituels de ceux que nous avons fréquentés, comme aussi nous ne mesurerons qu'alors, mais dans quelle lumière d'humilité, ce que nous avons pu faire de bien ou, hélas! de mal. »

Je souhaite que tous les jeunes maîtres ici présents qui vont entrer dans la carrière de l'enseignement exercent toute leur vie cette influence bienfaisante.

GÉRARD PFULG.

Effectif de l'Ecole normale

1954-1955

IVe classe française

	¥		Origine	Domicile
1.	Berset Joseph	1935	Villarsiviriaux	Siviriez
2.	Boschung Georges	1936	Broc et Bellegarde	Broc
3.	Castella Robert	1936	Albeuve	Albeuve
4.	Colliard Marcel	1936	Porsel et Châtel-St-D.	Porsel
5.	Demierre Guy	1935	Billens	Billens
6.	Droux Bertrand	1935	Les Ecasseys	Estévenens
7.	Joye Louis	1934	Mannens	Bussy
8.	Mettraux Charles	1937	Neyruz et Fribourg	Posieux
9.	Meyer Placide	1937	Cerniat	Cerniat
1 0.	Monnard Hubert	1936	Attalens	Esmonts
11.	Morel Clovis	1935	Lentigny et Fribourg	Lentigny
12.	Piller Marcel	1936	Oberschrot	Prévondavaux
13.	Rolle Fernand	1935	Grenilles et Estavle-G.	Farvagny
14.	Simonet Claude	1933	Villarepos	St-Martin
15.	Simonet Jean-Joseph	1935	Villarepos	St-Martin
16.	Thierrin Fernand	1932	Cheiry	Ménières

IVe classe allemande

1. Etter Hanspeter	1934	Ried	Gempenach
2. Helfer Urs	1936	Lurtigen	Fribourg
3. Herren Fredy	1935	Lurtigen	Burg
4. Kolly Karl	1936	St. Silvester	Giffers